

**Pour publication immédiate**  
**Le 23 mars 2016**

### **Les ACVM mettent les investisseurs en garde contre les plateformes de négociation d'options binaires**

**Calgary** – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) s'inquiètent de plus en plus de la croissance du nombre de sites Web offrant aux Canadiens des plateformes de négociation d'options binaires à l'étranger. Les ACVM sont formelles : **actuellement, aucune entreprise n'est autorisée à commercialiser ou à vendre des options binaires au Canada ni inscrite à cette fin.**

Une option binaire est comme un pari sur le rendement d'un actif sous-jacent (devises, actions, etc.) pendant un court délai – il s'agit d'un pari « tout ou rien », comme un jeu de hasard. Cependant, même lorsque les investisseurs constatent un gain virtuel, il arrive souvent qu'ils ne peuvent y avoir accès, puisque celui-ci n'existe pas.

« Les Canadiens s'exposent à un risque élevé de vol d'identité et de fraude lorsqu'ils s'inscrivent à des plateformes qui, ordinairement, demandent les renseignements relatifs à leur carte de crédit », a déclaré Louis Morisset, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. « Les ACVM avertissent les investisseurs qui traitent avec ces plateformes qu'ils pourraient être victimes de retraits non autorisés de milliers de dollars sur leur carte de crédit, et devoir payer des intérêts élevés pour des investissements inexistants. »

L'offre de services ou de produits d'investissement, que ce soit en ligne ou en personne, est une activité réglementée. Il peut être risqué d'investir par le truchement de sociétés exploitées à l'extérieur du Canada. Ce type d'investissement est un indice courant de fraude. Une fois que l'argent des investisseurs est à l'étranger, il est bien souvent impossible de le récupérer.

Les entreprises offrant illégalement aux Canadiens de faire rapidement et facilement des profits grâce aux options binaires sont actives partout dans le monde. Les membres des ACVM collaborent entre eux et avec d'autres autorités de réglementation pour s'échanger leurs meilleures pratiques en vue de contrer ces activités illégales répandues.

Les ACVM encouragent tous les investisseurs à visiter [sontilsinscrits.ca](http://sontilsinscrits.ca) pour vérifier l'inscription de toute personne ou société qui offre des investissements aux Canadiens. Les personnes ayant fait des investissements par le truchement d'une plateforme de négociation établie à l'étranger, ou qui ont des doutes à son sujet, devraient communiquer avec l'autorité en valeurs mobilières de leur province ou territoire.

Meilleures pratiques :

1. Vérifiez toujours l'inscription et les antécédents disciplinaires de la personne ou de la société qui vous propose un investissement.
2. Méfiez-vous lorsqu'on vous demande des renseignements personnels (dont ceux de votre carte de crédit) au téléphone ou sur Internet.
3. Ne prenez pas de décision sur-le-champ. Prenez le temps de faire des recherches sur l'occasion qui vous est offerte et examinez-la avec un tiers indépendant.
4. Demandez que l'on vous envoie de l'information écrite sur l'investissement.
5. Assurez-vous de bien comprendre l'investissement.

Mars est le Mois de la prévention de la fraude. Pendant tout le mois, les investisseurs peuvent obtenir d'autres conseils et renseignements utiles pour prévenir la fraude et investir intelligemment en suivant les gazouillis de [@ACVM\\_Nouvelles](#). Il est aussi possible de visiter la section [Outils de l'investisseur](#) du site Web des ACVM pour s'informer davantage sur la façon de prendre des décisions éclairées.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

– 30 –

### **Renseignements pour les investisseurs :**

Québec  
877 525-0337

Alberta  
403 355-4151  
877 355-4488

Colombie-Britannique  
604 899-6854  
800 373-6393

Ontario  
416 593-8314  
877 785-1555

Manitoba  
204 945-2548  
800 655-5244

Nouveau-Brunswick  
866 933-2222

Nouvelle-Écosse  
902 424-7768  
855 424-2499

Île-du-Prince-Édouard  
902 368-4000

Terre-Neuve-et-Labrador  
709 729-7667

Yukon  
867 667-5466  
800 661 0408, poste 5466 (au Yukon)

Nunavut  
867 975-6591

Territoires du Nord-Ouest  
867 767-9305

**Renseignements pour les médias :**

Sylvain Théberge  
Autorité des marchés financiers  
514 940-2176

Mark Dickey  
Alberta Securities Commission  
403 297-4481

Richard Gilhooley  
British Columbia Securities Commission  
604 899-6713

Kristen Rose  
Commission des valeurs mobilières de  
l'Ontario  
416 593-2336

Ainsley Cunningham  
Commission des valeurs mobilières du  
Manitoba  
204 945-4733

Andrew Nicholson  
Commission des services financiers  
et des services aux consommateurs  
(Nouveau-Brunswick)  
506 658-3021

Tanya Wiltshire  
Nova Scotia Securities Commission  
902 424-8586

Janice Callbeck  
Office of the Superintendent of Securities  
Île-du-Prince-Édouard  
902 368-6288

Carl Allwood  
Office of the Superintendent of Securities  
Terre-Neuve-et-Labrador  
709 729-2596

Rhonda Horte  
Bureau du surintendant des valeurs  
mobilières du Yukon  
867 667-5466

Jeff Mason  
Bureau des valeurs mobilières du Nunavut  
867 975-6591

Tom Hall  
Bureau du Surintendant des valeurs  
mobilières  
Territoires du Nord-Ouest  
867 767-9305

## **Document d'information sur les options binaires**

### **Qu'est-ce qu'une option binaire?**

Une option binaire est comme un pari « tout ou rien » sur le rendement d'un actif sous-jacent pendant un court délai. Les investisseurs n'ont parfois que 60 secondes pour prédire les fluctuations du marché, ce qui rend tout investissement dans des options binaires extrêmement risqué, même pour des investisseurs chevronnés.

Les options binaires sont hautement volatiles et peuvent rapidement procurer des gains ou entraîner des pertes. Comme elles sont souvent négociées sur le marché des devises, elles peuvent présenter un risque élevé pour de nombreux investisseurs.

### **Quels sont les risques?**

Il existe plusieurs sites Web qui permettent de négocier des options binaires. Certains prétendent que ces investissements ne présentent aucun risque ou qu'ils rembourseront les investisseurs qui perdent leur pari. Cependant, ce ne sont là que des affirmations trop belles pour être vraies; tout placement comporte un certain niveau de risque, et la plupart des avis de non-responsabilité figurant sur ces sites Web indiquent clairement que les investisseurs risquent de perdre la totalité de leur placement.

Les sites Web qui facilitent les opérations sur options binaires exposent parfois les investisseurs à des fraudes potentielles, comme la manipulation du logiciel de négociation pour ajuster le prix et le résultat des options. Par exemple, si l'opération est « gagnante » pendant le délai imparti, l'échéance de l'option peut être prolongée arbitrairement pour provoquer une perte.

Certaines plateformes de négociation d'options binaires en ligne ont refusé de créditer les comptes de clients ou de rembourser les utilisateurs après avoir accepté leur argent. Les clients potentiels qui déposent de l'argent dans un compte de négociation d'options binaires sont ensuite encouragés par les « courtiers » de ces plateformes à ajouter des fonds. Lorsqu'ils tentent de retirer leur dépôt initial ou les gains qu'on leur a promis, il se peut que les « courtiers » annulent leur demande, refusent de créditer leur compte ou ignorent leurs appels téléphoniques et leurs courriels.

De nombreuses plateformes de négociation d'options binaires sont établies à l'étranger, même si elles ont un numéro de téléphone et une adresse au Canada. Investir par l'entremise de ces plateformes sort l'argent des investisseurs du pays, ce qui rend presque impossible toute tentative de le récupérer en cas de problème. Il est possible que les sociétés qui exploitent ces plateformes ne soient pas inscrites pour exercer des activités au Canada. Les investisseurs sont donc encouragés à vérifier l'inscription de tout courtier ou de toute société avant de faire un placement en visitant [sontilsinscrits.ca](http://sontilsinscrits.ca).